



# A.FR.AV

## Association FRancophonie AVenir

**Objet : Recours gracieux envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception, numéro 1A 116 119 1083 6**, pour demander à Monsieur le Maire du Grau-du-Roi de mettre en conformité avec la loi n°94-665 relative à l'emploi de la langue française, tout l'affichage public écrit en bilingue français-anglais dépendant de son autorité dans la commune du Grau-du-Roi et dans la Communauté de communes *Terre de Camargue* qu'il dirige.

Mairie du Grau-du-Roi  
À l'attention de M. le Maire,  
**M. Robert Crauste**  
**1 place de la Libération**  
**30240 LE-GRAU-DU-ROI**

Mandel, le 15 janvier 2022



Monsieur le Maire,

Je vous adresse cette lettre parce qu'un de nos adhérents en se promenant au Grau-du-Roi a vu, non loin de la mairie, des panneaux écrits en bilingue français-anglais (voir ci-contre, les photos).

Il m'a prié aussitôt de vous rappeler l'Article 4 de la loi n° 94-665, dite loi Toubon :  
« Lorsque des inscriptions (...) apposées (...) par des personnes morales de droit public ou des personnes privées exerçant une mission de service public font l'objet de traductions, celles-ci sont au moins au nombre de deux. [...] ».

**Votre affichage bilingue est donc illégal au regard de la loi.**

Ainsi, fort de la remarque de notre adhérent, j'ai l'honneur par la présente lettre de vous demander de bien vouloir remédier à cet affichage, soit par un affichage unilingue français, soit, dans le respect de l'article 4 de la loi Toubon, par un affichage plurilingue en adjoignant au français, ce faisant, des traductions EN AU MOINS DEUX LANGUES ÉTRANGÈRES.

Dans l'espoir que vous voudrez bien mettre en conformité avec la loi, les deux affichages cités par notre adhérent, mais, plus largement encore, tout l'affichage public qui pourrait être écrit en bilingue français-anglais dépendant de votre autorité dans la commune du Grau-du-Roi et dans la Communauté de Communes *Terre de Camargue*, puisque vous en êtes le Président, je vous prie d'agréer, Monsieur le

Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

**Régis Ravat,**  
**Président de l'A.FR.AV**

